

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 64 (1938)
Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'immeubles où les locataires ont trouvé la cuisine complètement installée, c'est-à-dire : *A Vevey*, 4 immeubles, avec 14 cuisines comportant toutes une cuisinière électrique. *A la Tour-de-Peilz*, 5 immeubles avec 33 cuisines. *A Montreux*, 3 immeubles, avec 29 cuisines. *A Aigle*, 2 immeubles, avec 10 cuisines ; c'est-à-dire en tout 14 immeubles avec 86 appartements.

A Lausanne, un immeuble est équipé de la même façon avec 23 appartements et, à Genève, il y en a 7, avec un total de 150 appartements environ.

Un fait assez curieux s'est passé à ce propos. Parmi les 7 immeubles genevois qui viennent d'être terminés, il en est deux côte à côte, tout à fait semblables, avec 22 appartements chacun, mais qui appartiennent à des propriétaires différents.

Le propriétaire N° 1, après une petite enquête, a fait installer dans les 22 cuisines des cuisinières électriques prêtes à fonctionner. Actuellement sur les 22 appartements, 19 sont loués et tous les locataires enchantés de la cuisson électrique.

Le propriétaire N° 2, a fait installer le gaz et l'électricité, laissant aux locataires le choix. Sur les 22 appartements, 11 seulement sont loués et, comble de disgrâce, sur ces 11 locataires, 10 ont demandé l'installation d'une cuisinière électrique. Et le propriétaire est d'autant plus mortifié, paraît-il, que ses frais ont été plus élevés, car il n'a pas bénéficié de la subvention spéciale pour la colonne montante accordée aux propriétaires qui n'amènent pas le gaz dans leur immeuble.

Sans donner à cet exemple une importance exagérée, il montre cependant l'évolution à laquelle nous assistons aujourd'hui ; cette évolution est en effet caractéristique et l'on peut dire, je crois, sans crainte de se tromper, que nous n'en sommes qu'au début.

Et voilà, Messieurs, un bref aperçu (l'industrie mise à part) des trois principales applications thermiques de l'électricité.

Ces applications se développent rapidement dans tous les pays du monde, même dans ceux abondamment pourvus de charbon, puisqu'on préfère maintenant en tirer de l'énergie électrique.

Il serait donc paradoxal que la Suisse ne reste pas en tête du mouvement, et que notre pays délaisse une richesse que la nature lui a généreusement octroyée. Nos rivières et nos glaciers, bien des peuples nous les envient ; à nous de savoir et de vouloir en tirer parti.

Je termine, Messieurs, en vous remerciant de l'attention bienveillante que vous avez accordée à mes explications, et je souhaite qu'elles contribuent pour leur faible part au développement du chauffage et de la cuisine électriques, pour le grand avantage de l'abonné, du réseau, et de notre économie nationale.

Les architectes.

Pour un élégant album réunissant quelques œuvres du grand architecte Guillaume Tronchet, présentées par Jean-Jacques Grüber, M. Léon Bérard a écrit une préface fort remarquable.

En commentaire à la carrière féconde de l'architecte en chef de nos palais nationaux, dont la restauration et l'aménagement ont bénéficié d'un goût accompli, l'éminent académicien¹ propose des vues d'actualité.

Il est tentant et aisé de médire des architectes. Je demande qu'ils soient traités humainement et que l'on considère combien leur partage est ingrat et leur sort peu favorable. Que de choses ont changé dans les conditions de leur état, depuis la fin des temps classiques ! Un Louis, un Gabriel travaillent, si je puis dire, pour une clientèle peu nombreuse et d'un goût sûr et raffiné. Sans doute serait-il téméraire d'imaginer qu'il y eût comme une harmonie préétablie entre leurs plans et l'idée que M. de Tourny se faisait de l'embellissement de Bordeaux, ou tel parlementaire, de la demeure qu'il jugeait digne de son rang et de sa fortune. Entre l'auteur de la commande et ces grands artistes, les relations, n'en doutons point, ne furent pas toujours exemptes de divergences, voire de conflits. Mais tenons pour certain que les architectes de maintenant rencontrent de tout autres et de plus graves difficultés, lorsqu'une Société immobilière leur demande de construire une maison de rapport de tant d'étages et de tant d'appartements

de telle valeur locative. Infortunés architectes pour qui les calculs de résistance se compliquent d'un calcul d'amortissement ! Les œuvres proposées à Louis et à Gabriel convenaient par nature à leur génie : elles leur offraient des données propres à l'exécution d'un plan artistique. On serait tenté de dire de leurs successeurs que plus ils s'inspireront de leurs goûts et de leurs préférences d'artistes et plus ils multiplieront les obstacles le long de leur carrière.

C'est à quoi nous devons penser devant les ouvrages innombrables et si divergents que l'art de bâtir a produits en ces temps-ci. Des « stylisations » infiniment diverses nous déroutent et nous étonnent, qui ne vont point parfois sans pastiche, sans poncif anachronique ou sans arbitraire archaïsant. Sans avoir quitté une même ville ou une même province de France, nous pourrions nous croire tantôt à Marrakech ou à Rabat, tantôt à Heidelberg, tantôt devant le pavillon de Ninive d'une exposition archéologique. Ici sévit le style Caisse d'épargne, et ailleurs le style maison de santé. Gardons-nous toutefois de rendre un jugement sommaire, qui serait fatalement injuste. Ceux qui viendront après nous seront seuls en état de porter sur cet ensemble une sentence fondée et équitable. Sachons discerner plutôt parmi tant de disparate tant d'heureuses réussites. Tels architectes ont accompli des prodiges d'ingéniosité, de science et de goût en appropriant aux besoins et aux matériaux nouveaux les véritables traditions françaises qu'une routine emphatique avait déformées. Ils ont abrogé le culte superstitieux « du fronton, de l'astragale et du feston », comme disait Théophile Gautier. Grâce à eux, le fer, la fonte, le verre et le ciment armé ont définitivement acquis leurs titres de noblesse là où la colonnade avait régné avec tant de despotisme.

Nous leur devons entre autres choses de voir, au lieu et place de temples en série dédiés à des abstractions légales, des bâtiments administratifs d'un aspect humain et qui semblent faits pour abriter des vivants. En dépit de leur condition malaisée, tandis que leur nom de *maître d'œuvre* n'est plus depuis longtemps qu'un titre nu, ils ont donné l'idée et réalisé des modèles d'un style original et neuf. Ils ont héroïquement contribué à sauver l'honneur artistique de notre époque.

(« Le Figaro ».)

Directives pour l'éclairage artificiel.

Le Comité suisse de l'éclairage a élaboré un projet de directives suisses pour l'éclairage artificiel, qui est publié dans le N° 2 du « Bulletin de l'Association suisse des Electriciens », année 1938. Cette publication constitue une sorte de mise à l'enquête publique, en ce sens que tous les intéressés sont priés de faire parvenir au secrétariat du Comité suisse de l'éclairage, Seefeldstrasse 301, Zurich 8, jusqu'au 28 février 1938, les critiques et les remarques que ce projet pourrait leur suggérer.

Journées de Mécanique des Terres.

Organisées par l'Institut de Mécanique des Terres de l'Ecole polytechnique fédérale (Laboratoire de Recherches hydrauliques annexé à l'E. P. F. et Institut géotechnique de l'E. P. F.).

Avec la collaboration de : La Société suisse des ingénieurs et des architectes ; l'Union suisse des professionnels de la route ; la Société suisse pour l'aménagement des eaux. Ces « Journées » ont pour but de montrer à l'ingénieur et au technicien la contribution que peut apporter la recherche des propriétés mécaniques des terres à la résolution des problèmes que l'on rencontre dans la pratique.

PROGRAMME :

Lundi, 28 mars 1938.

I. Les propriétés minéralogiques et physico-chimiques des terres.

9.00—9.15 Prof. Dr A. Rohn : Ouverture des « Journées ».

9.15—10.30 Prof. Dr P. Niggli : Klassifikation und Untersuchungsmethoden der Lockergesteine.

10.50—11.50 Prof. Dr H. Pallmann : Zur physikalischen Chemie des Bodens.

14.15—15.15 Dr F. de Quervain : Vorkommen und Geologie der Lockergesteine in der Schweiz.

II. Les méthodes d'investigation.

15.35—16.25 Dr A. von Moos : Geotechnische Eigenschaften und Untersuchungsmethoden der Lockergesteine.

¹ On sait que M. Léon Bérard, Sénateur de France, ancien Ministre et juriste illustre, est membre de l'Académie française. *Réd.*

16.45—18.00 R. Häfeli, ing. dipl. : Die mechanischen Eigenschaften der Lockergesteine.

Mardi, 29 mars.

8.15—9.45 R. Häfeli, ing. dipl. et Dr A. v. Moos : Beispiele untersuchter Lockergesteine.

10.15—11.15 P. D. Dr F. Gassmann, Aarau : Geophysikalische Methoden und ihre Anwendung auf die Baugrundforschung.

III. La stabilité des terres.

14.15—15.45 Prof. Dr M. Ritter : 1. Die klassische Erddrucktheorie ; 2. Spannungsverteilung im Baugrund.

16.15—17.15 E. Maag, ing. dipl. : Berechnung der zulässigen Bodenpressung.

Mercredi, 30 mars.

8.15—9.30 Prof. Dr E. Meyer-Peter : Berechnung der Setzung von Bauwerken.

9.50—11.00 P. D. Dr H. Favre : Le mouvement de l'eau dans les massifs pulvérulents.

11.15—12.00 R. Müller, ing. dipl. : Anwendung auf die Berechnung von Erdschüttungen.

IV. Applications pratiques.

14.15—15.20 Prof. Dr E. Meyer-Peter : Pfahlgründungen.

15.50—16.50 A. Sutter, ingénieur en chef du Canton des Grisons : Erdbauliche Feststellungen im Alpenstrassenbau.

17.10—18.10 H. Hürzeler, ing. dipl., Pfäffikon : Baugrunduntersuchungen und erdbauliche Erfahrungen beim Bau des Etzelwerkes.

Jeudi, 31 mars.

8.15—9.20 Dr H. Fehlmann, ing., Berne : Neuere Bohrmethoden.

9.40—10.45 J.-P. Daxelhofer, ing. dipl., Paris : Un nouveau procédé de congélation de terrain et ses possibilités d'application.

11.05—11.50 E. Maag, ing. dipl. : Injektionen.

14.15—15.40 Dr L. Bendel, ing., Lucerne : 1. Beispiele praktischer Untersuchungen im Felde ; 2. Ingenieur-geolog. Untersuchungen im Felde.

16.00—17.00 Dr J. Hug, Zurich : Der Baugrund der Stadt Zürich, ein regional-geotechnisches Beispiel.

17.00—18.00 Discussion finale.

Chaque conférence sera suivie d'une discussion (20 à 30 minutes). En outre, la soirée du mercredi 30 mars 1938 sera réservée à une discussion générale.

Visite du Laboratoire de Mécanique des terres (Gloriastrasse 37) : chaque jour de 13 h. 15 à 13 h. 45 et de 18 h. 30 à 19 h. ; inscriptions pendant les Journées.

Ces « Journées » n'auront lieu que si le nombre des inscriptions est au minimum de 50.

Prix d'inscription pour l'ensemble des journées, Fr. 30.

pour une seule journée, Fr. 9.

pour une ou plusieurs conférences, Fr. 2,50 par conférence.

Les conférences seront probablement publiées. Le coût de l'ensemble des mémoires sera de Fr. 8 à 10.

Prière de s'inscrire, au plus tard le 20 mars, à l'Institut géotechnique de l'E. P. F., Zurich, Sonneggstrasse 5.

Association française des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

L'assemblée générale annuelle a été fixée au 11 mars 1938, à 19 h., à la Taverne des Brasseries Dumesnil, 73, boulevard du Montparnasse, Paris (6^e).

L'assemblée, à laquelle tous les membres de l'A. E. I. L. seront les bienvenus, sera suivie du dîner traditionnel qui sera servi à 20 h.

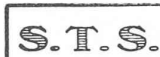
Adresse du Comité : M. A. Mairesse, 2, Square du Roule, Paris (8^e).

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES SECTION GENEVOISE

Séance du 3 mars 1938, à 20 h. 30, au Cercle des Arts et des Lettres, à Genève. — *Ordre du jour* : 1. Communications du Comité : a) Proposition de concession aux maîtres appareilleurs ; b) Réponse aux questions sur les possibilités de travail dans la construction de l'Usine III ; c) Vieille Ville ; d) Organisation d'un cours de géotechnique sous la direction de M. le professeur A. Stucky ; e) Transfert des abattoirs. 2. Propositions individuelles.

Causerie avec projections lumineuses : « Ingénieurs, architectes, archéologues en face du problème de l'ogive », par M. Adrien Boyy, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts.

Ce communiqué nous est parvenu alors que le présent numéro était déjà sous presse. — Réd.



Schweizer Technische Stellenvermittlung
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Technical Service of employment

ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35.426. - Télégramme: INGÉNIEUR ZURICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants:

Maschinen-Abteilung.

33. *Jüngerer Ingenieur*, initiative, selbständige Kraft mit organisatorischen Fähigkeiten und Ausdauer für den Vertrieb von Getrieben, Zeitkontrollapparaten amerikan. Herkunft. Dauerstelle. Englisch Bedingung.

73. *Ingenieur oder Techniker* für die Montage und Inbetriebsetzung von elektrischen Kühlmaschinen und -Anlagen, sowie für deren Verkauf, ferner für Störungsbehebungen einer Radiostation in französ. Kolonie.

77. *Jüngerer dipl. Maschinen- oder Elektro-Ingenieur* als Assistent per sofort oder 1. April.

123. *Chemiker-Mineralog* mit abgeschlossener akademischer Bildung und mehrjährigen Erfahrungen in Laboratoriumsarbeiten.

159. *Dipl. Maschinen- oder Elektro-Ingenieur* mit einigen Jahren konstruktiver Tätigkeit, als Assistent-Konstrukteur für Maschinenelemente. Deutsch und französisch.

161. *Junger Techniker oder Ingenieur* mit Erfahrung im Apparatebau. Zentralschweiz.

45. *Tonfilm-Ingenieur* mit abgeschlossener Hochschulbildung, theoretischen Kenntnissen und wenn mögl. praktischer Betätigung Deutsch und französisch in Wort und Schrift und Verstehen von gedrucktem Englisch.

119. *Dipl. Maschinen-Ingenieur* mit einigen Jahren Praxis im Berechnen von Dampfturbinen. Maschinenfabrik der deutschen Schweiz.

121. *Dipl. Maschinen-Ingenieure* mit guten Spezialkenntnissen auf dem Gebiete der Erzverhüttungsanlagen wie Förderanlagen, Kraftanlagen, Arbeitsmaschinen und hygienischen Anlagen. Nach dem nahen Orient.

127. *Dipl. Maschinen-Ingenieur* für interessante Tätigkeit auf thermodynamischem Gebiete. Bedingung: Offizier des Pilotenkorps. Maschinenfabrik der deutschen Schweiz.

131. *Jeune chimiste-technicien* pour analyses minérales et organiques sous la surveillance du chef chimiste. Suisse romande.

Bau-Abteilung.

86. *Dipl. Bau-Ingenieur* mit langjährigen Erfahrungen in Projektierung und Bauleitung allgemeiner Tiefbauarbeiten für bedeutendes Unternehmen nach Rumänien gesucht.

54. *Junger Bau-Ingenieur* guter Statiker für Berechnungen, selbständige Kraft vorläufig 6 Monate. Ing. Bureau Ostschweiz.

92. *Jüng. Bau-Ingenieur* für Stahl- und Eisenbetonbau, mit einigen Jahren Praxis, gute statische Kenntnisse. Für Bureau und Vertretung des Chefs. Ing. Bureau deutsche Schweiz.

Lausanne. — Imprimerie La Concorde.

DOCUMENTATION - ÉCHOS

Régie : ANNONCES SUISSES S. A., à Lausanne, 8, Rue Centrale (Pl. Pépinet) qui fournit tous renseignements.

C'est la faute de la terminologie !

M. Jean Ullmo, jeune mathématicien et économiste français de grand talent, a fait, au « Centre polytechnicien d'études économiques », à Paris, une conférence sur « Les problèmes théoriques de l'économie dirigée » dont nous reproduisons les passages suivants, d'une verve critique d'ailleurs parfaitement justifiée.

...Comparez, par exemple, à propos d'une question quelconque, les articles de deux économistes d'écoles différentes, comme M. Jenny du « Temps » ou M. Delaisi du « Populaire » ; vous n'aurez aucune chance d'être convaincu dans un sens ou dans l'autre parce que, visiblement, ils ne parlent pas la même langue, ils n'emploient pas les mots dans le même sens, ils ne s'entendent nullement sur les définitions de ce qu'ils prétendent atteindre. Il n'y a donc